

## **Compte rendu de la réunion publique MCAV Mosson 20 juin 2025 à la Maison pour tous Marie Curie**

Le maire ouvre la séance en remerciant les participants d'être venus nombreux malgré la chaleur. Il a présenté la quinzaine d'élus de l'équipe municipale, présents et a salué particulièrement les équipes de la Maison pour tous et les agents municipaux impliqués, précisant que cette réunion pouvait être suivie à l'extérieur de la Maison pour tous. Il souligne l'importance de ces temps de démocratie participative et de l'accessibilité universelle dans les réunions publiques, notamment pour les personnes sourdes ou malentendantes grâce à une interprète en LSF, langue des signes française.

Un film sur les enjeux et les réalisations 2020-2026 à Montpellier a été projeté à l'attention du public, suivi de deux heures d'échanges en direct. Les habitants étant invités à poser leurs questions sur tous les sujets liés au quartier ou à la politique municipale.

### **Thèmes abordés et réponses apportées**

#### **Projet de la ZAC Gimel (Grabels)**

- Des habitants du quartier des Hauts-de-Massane expriment leurs inquiétudes à propos de la ZAC Gimel de Grabels qui avec l'afflux d'habitants risque de créer des problèmes de circulation, de stationnement, de santé pour les enfants et nuire à la tranquillité du quartier.

Le maire confirme que ce projet relève bien de la commune de Grabels et explique que la ville travaille à établir une bonne circulation entre Grabels et Montpellier, pour créer des liaisons douces piétonnes et cyclables afin d'éviter l'ouverture de voies de transit dangereuses. L' élu rappelle qu'il est important que les enfants de Gimel soient scolarisés au collège des Garrigues, un établissement qui dispose d'une filière numérique d'excellence.

#### **Médiathèque Jean-Jacques Rousseau**

- Un habitant demande la confirmation de la réouverture de la médiathèque Jean-Jacques Rousseau.

« *C'est une mauvaise nouvelle ! annonce le maire, le bâtiment est structurellement endommagé. Il s'effondre, ce qui crée un problème de sécurité. Il sera fermé définitivement. La rénovation serait trop coûteuse.* » Un service hors-les-murs est mis en place cet été à l'école Bouloche et au parc Sophie Desmarets. Une nouvelle médiathèque sera construite ailleurs. Le maire présentera prochainement la localisation de la nouvelle médiathèque qui conservera le nom de Jean-Jacques Rousseau. Ce projet est estimé à 10 millions d'euros.

#### **Insécurité liée aux épiceries de nuit**

- Une habitante de Celleneuve, côté Petit Bard, déplore les nuisances liées aux épiceries de nuit, qui engendrent tapages nocturnes, menaces et énervement.

Le maire explique que c'est un sujet difficile. Si l'exercice du commerce est libre, il faut agir sur les ventes illégales, les trafics, les nuisances liées aux réseaux de blanchiment d'argent du narco trafic. Le maire agit par le biais d'arrêtés municipaux, afin que le préfet procède à des fermetures administratives. Les contrôles sont renforcés, les expropriations sont en cours, s'agissant des garages du Mas de Tesse, mais c'est très long. 150 commerces ont déjà été fermés, soit 50 % des commerces ciblés. Le maire souhaiterait disposer d'un pouvoir d'encadrement et de régulation du commerce de proximité.

### **Problèmes de circulation et de stationnement**

- Une habitante du quartier Celleneuve remercie le maire pour la rénovation du vieux quartier, mais explique que les véhicules affluent sur des rues du quartier résidentiel, créant une zone de tension. Les voies sont réduites, des stationnements sont supprimés à cause des travaux. Il est difficile de déposer ses courses ou d'accompagner les enfants.

Le maire affirme qu'il est attentif à ce que les riverains puissent se garer et que les rues adjacentes ne deviennent pas des parkings. Et c'est pourquoi un tarif résident est mis en place. Des ajustements sont prévus et nécessaires dans un tel contexte de travaux. À propos des trottoirs, le maire confirme que la sécurisation des piétons est fondamentale. Sa volonté est de sortir le trafic de transit et de favoriser les modes doux. Il ajoute concernant l'avenue de Lodève, que l'application Waze en fait un itinéraire de transit ; Les trams et des parkings gratuits doivent inciter le changement des comportements. Le maire rappelle que son projet pour Montpellier s'étend à l'horizon 2040 avec encore de nombreux défis à relever.

### **Prévention spécialisée, éducateurs de rue**

- Plusieurs intervenants dénoncent la suppression de la dotation destinée aux éducateurs de rue, ce qui engendre la suppression de deux postes sur le quartier La Mosson, quartier prioritaire de la Ville et 16 licenciements en septembre. Or le travail d'éducateur est essentiel indique l'un des intervenants.

Le maire explique qu'il s'agit d'un désengagement du Département, mais que la Ville quant à elle a bien maintenu son engagement et ses financements. Il appelle à une responsabilité partagée et exprime son soutien à la prévention destinée aux personnes en situation de fragilité, admettant ne pas pouvoir compenser seul les retraits financiers des autres collectivités. Michaël Delafosse espère que le Département reviendra sur sa position. Le maire propose de recevoir les éducateurs ; il concède que beaucoup de structures culturelles sont également en difficulté. D'autant que les collectivités territoriales doivent fournir un effort de 8 milliards d'euros.

### **Déchets, propreté, garage**

- Une habitante qui travaille à Parc 2000, desservie par la rue Maurice Béjart, regrette le manque de nettoyage et l'accumulation des immondices. Avec notamment des bombonnes de protoxyde d'azote. Elle constate qu'il y a une vie la nuit et une le jour. Un autre habitant requiert que les poubelles soient enterrées car elles sont régulièrement retournées et débordent.

« *Un plan de reconquête est en cours à la Mosson pour le traitement des zones à déchets* », a indiqué le maire, d'autant que les infrastructures vieillissantes et inadaptées réalisées par les architectes des années 70, génèrent ces monticules. « *C'est la gestion urbaine ! Avec pour objectif de mettre fin à une "double ville" où la Mosson serait laissée-pour-compte* ». Le maire rappelle l'opération du bidonville de Celleneuve. D'ici 2028, un Hôtel des sécurités sera installé, rue du Pilory, à la place du site de l'ancien bidonville où vivaient près de 250 personnes dans des conditions indignes depuis de nombreuses années. Une situation que subissaient également les riverains. Cet hôtel des sécurités regroupera notamment la police municipale et la police métropolitaine des transports.

### **À propos des garages**

- Un habitant interpelle le maire sur les voitures ventouses qui envahissent le quartier, sur la pratique de la « mécanique sauvage », dans et devant les garages générant de la saleté à cause de l'huile à moteur par terre et sur le fait que les locataires ne peuvent pas garer leur propre voiture.

Le maire confirme que la reconquête en cours à la Mosson concerne aussi la reconversion des garages et plus de sécurité. Un calendrier va être présenté.

### **Urbanisme et circulation – Rue Jules Guesde**

- Un habitant s'inquiète de la circulation rue Jules Guesde qui va devenir un sens unique et donc du manque de place que cela occasionnera pour les écoliers et les personnes à mobilité réduite. Il ajoute qu'il est très difficile de se garer.

*« Les rues sont transformées pour la sécurité des piétons et cyclistes. Des ajustements seront étudiés sur les trottoirs rue Jules Guesde et le chemin aux écoliers pour la « marchabilité », nous allons sécuriser le corridor cyclable »,* confirme le maire.

### **Voies cyclables et sécurité**

- *« Quand comptez-vous améliorer la piste cyclable entre Mosson et Juvignac ? »*, demande un habitant. Un autre indique que certaines zones sont dangereuses à proximité des commerces (Lidl) et des parkings. Une habitante remercie le maire d'avoir fait peindre les pistes cyclables en bleu.

Le maire poursuit le déploiement des pistes cyclables sécurisées. L'objectif est d'encourager les déplacements doux. Il s'engage également à améliorer les zones signalées.

### **À propos des trottinettes**

- Un habitant tient à témoigner sur le fait que les pistes cyclables sont bien plus sécurisées depuis 2020, mais il interpelle le maire sur l'usage des trottinettes débridées qui représentent un danger pour les personnes âgées.

*« Utiliser des trottinettes débridées, c'est interdit ! »*, affirme le maire qui s'interroge sur la responsabilité.

### **Graffis, tags et graffitis**

- Une habitante désapprouve le vandalisme et les graffitis sur les abribus et les poubelles, avenue de Lodève, qui détériorent l'atmosphère générale. Quelle est la solution ?

*« Les tags, c'est insupportable ! »*, s'exclame le maire. *Nous défendons le street-art, mais pas les graffitis, ni les tags, ni l'affichage sauvage. Le nettoyage coûte un million d'euros par an. Aucune zone ne sera délaissée. »*

### **Gestion des déchets**

- Une habitante favorable au projet CSR (combustibles solides de récupération) raconte qu'elle a lu un article dans le journal *Le Monde*, d'une piste de ski de 465 mètres installée sur le toit d'une usine CSR à Copenhague au Danemark.

*« Nous sommes la seule métropole à ne pas avoir de solutions, nous devons exporter nos déchets »,* réagit le maire. *Le projet de CSR à l'usine Amétyst de Montpellier prévoit que d'ici 2030, soient brûlés plusieurs dizaines de milliers de tonnes de déchets par an. La solution CSR est une chaudière validée par l'Ademe et pas un incinérateur. C'est un projet géré par René Revol, vice-président de la Métropole et maire de Grabels. Je vous invite à lire l'entretien accordé par René Revol à La Gazette du 19 juin ».* Le maire attire l'attention du public : *« Plus personne ne veut de nos déchets. Cela a généré une hausse importante de la Taxe des ordures ménagères. 50 % du verre n'est pas trié, nous déployons la collecte des biodéchets ; nous allons transformer notre usine, réussir le tri et faire baisser la taxe des ordures ménagères, sinon ce sera 600 euros d'augmentation ! »*

## Domaine Bonnier de la Mosson

- Un habitant s'inquiète de l'avenir du domaine de Bonnier de la Mosson.

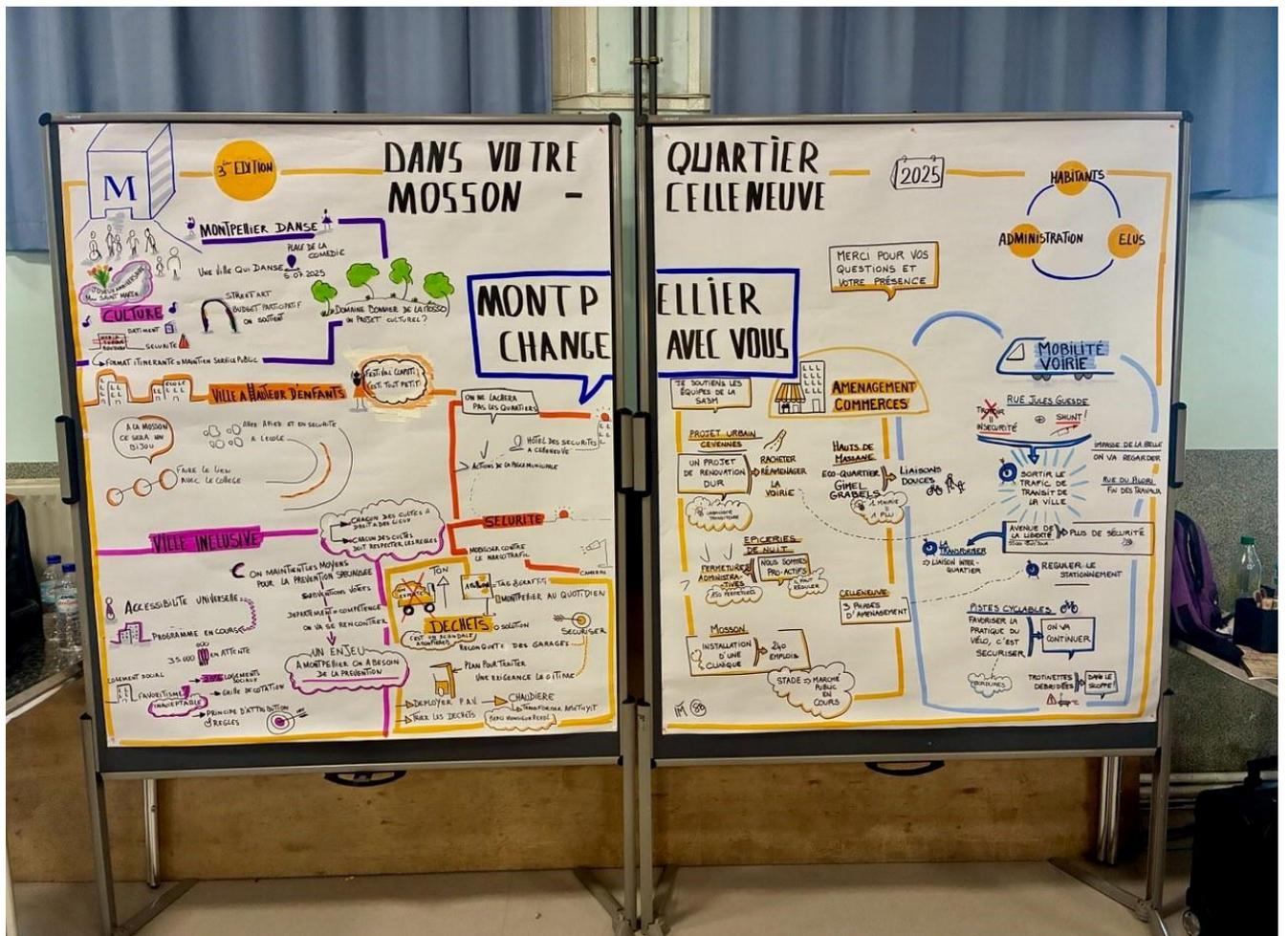
Le maire a l'ambition que ce domaine devienne un lieu culturel, mais la question du budget se pose. Il enchaîne en évoquant le projet de stade à la Mosson. « Je regrette que l'équipe du MHSC soit reléguée en Ligue 2 ». Un marché public est en cours concernant cet équipement qui peut participer à la redynamisation du quartier.

## Culture et projets citoyens

- Une habitante qui indique être chorégraphe souhaite créer un projet dans le quartier autour de la petite enfance, la danse et la citoyenneté.

Le maire l'encourage et l'invite à entrer en contact avec Montpellier Danse.

Le maire conclut la réunion en appelant à la mobilisation collective. Malgré des moyens budgétaires contraints, il rappelle que la Mosson est une priorité d'investissement et réaffirme l'engagement de la Ville à maintenir un service public de qualité.



Le résumé graphique des échanges menés lors de la réunion publique, une façon ludique de retrouver les grandes idées de cette rencontre.

C'était la dernière séance de Montpellier Change avec Vous 2025.